



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) est mis en consultation publique

Fribourg, le 06.06.2014 - La révision du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), amorcée il y a près de 5 ans, touche à sa phase finale. Retranscrivant la gestion et la planification du réseau des eaux usées de la ville de Fribourg, le PGEE est soumis à une consultation publique. Chaque citoyen est invité à en prendre connaissance et peut émettre ses observations. Celles-ci doivent être rédigées par écrit et adressées au Service du génie civil dans un délai de 30 jours suivant la parution du PGEE.

En ville de Fribourg, plusieurs installations participent à l'évacuation des eaux usées : la STEP, les canalisations, les divers ouvrages spéciaux et les raccordements. Ce sont l'entretien, le renouvellement, l'extension et le financement de ce réseau qui ont été révisés dans le plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Parmi les mesures à relever figurent le maintien de certains secteurs de la Ville en un système d'évacuation unitaire et le passage d'autres en séparatif ainsi que l'installation d'un bassin d'eau pluviale (BEP) sous l'espace vert des Bains de la Motta. Il aborde également la problématique de la remise à jour des cours d'eau enfouis.

Modèle séparatif versus modèle unitaire

Il existe deux principaux systèmes d'évacuation des eaux usées domestiques et pluviales: le séparatif, où chaque liquide est évacué par son propre réseau ; le second est dit « unitaire » car une seule et unique canalisation rassemble l'eau usée domestique et l'eau pluviale. Ces dernières années, la Ville de Fribourg tendait à baser son réseau sur un modèle séparatif. Suite à la révision du PGEE, certains secteurs de la commune passeront en séparatif, alors que d'autres resteront en unitaire en raison, par exemple, du contexte bâti.

Le futur bassin d'eau pluviale (BEP)

Un second point important du PGEE concerne le déverseur d'orage, situé sous le chemin de la Motta. Lors de pluies abondantes, cet ouvrage spécial retient le surplus d'eaux usées des quartiers de Pérolles et Beaumont que la STEP ne peut recevoir. En effet, son débit doit demeurer stable et constant. En cas de trop-plein, le déverseur n'est plus à même de contenir cette eau. Il arrive que l'excédent déborde dans la Sarine. Afin d'éviter ce genre d'incident, il est nécessaire d'agrandir cette construction, la transformant en un bassin d'eau pluviale (BEP). Ce BEP sera aménagé sous l'espace vert des bains de la Motta. A la surface, seuls deux couvercles signaleront son existence. Son coût global, estimé à 2.5 millions de francs, a été avalisé par le Conseil Général pour le budget 2014. Le chantier sera lancé au mois de septembre 2014, après la fermeture de la piscine.

La problématique des cours d'eau enfouis

La problématique des cours d'eau enterrés est également abordée dans le PGEE. Durant les phases d'industrialisation de la ville, des ruisseaux ont été canalisés afin d'ériger diverses infrastructures en

surface. C'est le cas, entre autres, dans le quartier de Pérolles : la rivière qui le traversait a été enterrée pour permettre le remblai du ravin de Pérolles. Comme elle s'écoule actuellement à 27m en dessous de la zone en question, la remettre à jour engendrerait des travaux considérables et une modification significative de l'espace urbain, ce qui n'est pas envisagé aujourd'hui.

Pour la Ville de Fribourg,

Wieke Chanez

Chargée de communication

M. Fabien Noël, Ingénieur de Ville, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 026 351 75 01